



ESPACE LABEL — VOLET 3

Règlement sportif

AS Montigny — matricule 9676 — saison 2026-2027

Les règles de convocation aux matchs, la gestion des absences et le cadre de respect mutuel qui structurent la vie sportive de l'école des jeunes.

1. Convocations pour les matchs du week-end et les tournois

Notifications, absences et tournois

Notifications de convocation

Lorsqu'un joueur est convoqué pour un match, il reçoit une notification via l'application PSD. Cette notification est disponible via la cloche de notification en haut à droite de l'application. Le formateur avertira le groupe que la convocation a été envoyée.

En cas de non-convocation, une notification peut également être envoyée, précisant la raison de la non-sélection. Tous les joueurs sont considérés sélectionnables par défaut. Soyez donc attentifs aux notifications.

Un joueur qui ne se présente pas au match sans prévenir sera automatiquement mis dans la tournante ou non convoqué au match suivant. Nous avons des noyaux assez larges dans les différentes équipes : il n'est pas toléré qu'un joueur se permette de ne pas venir à un match en sachant qu'on laisse un autre joueur à la maison.

Absence prévue pour un match

Si un joueur ne peut pas être présent à un match, il doit prévenir son formateur avant la convocation, qui a lieu lors du dernier entraînement de la semaine. Cette absence peut être signalée :

- En commentaire du dernier entraînement sur PSD
- Directement sur le match via PSD
- Par message au formateur sur PSD

Absence non justifiée à un match

Tout joueur qui ne se présente pas à un match sans avoir prévenu à l'avance sera automatiquement placé dans la tournante ou non convoqué pour le match suivant.

Nous disposons de noyaux suffisamment larges dans chaque équipe. Il est donc inacceptable qu'un joueur se permette de ne pas venir à un match, alors qu'un autre aurait pu être sélectionné à sa place.

Match avec une autre équipe

Si un joueur est convoqué par une autre équipe, il doit se présenter au match. En cas d'absence non signalée, il ne sera pas convoqué pour le match du week-end suivant dans son équipe.

Week-ends de remise

En cas de week-end de remise, des matchs amicaux peuvent être organisés avec des clubs partenaires, sur terrain synthétique si possible. Les matchs seront annulés uniquement en cas d'impraticabilité du terrain.

Congés scolaires

Avant chaque période de vacances scolaires, chaque joueur doit :

- Informer son formateur de son absence éventuelle
- Renseigner l'information dans PSD

Cela permet d'adapter les convocations et d'organiser des matchs avec les joueurs disponibles.



Tournois

Des tournois sont organisés pour toutes les catégories. Les règles de convocation sont identiques à celles des matchs classiques. La présence est obligatoire pour respecter les clubs qui nous accueillent, et garantir en retour l'organisation de nos propres tournois à l'AS Montigny.

2. Présences aux entraînements

Régularité et justification des absences

La présence régulière aux entraînements est essentielle pour la progression du joueur.

En cas d'absence, le joueur (ou ses parents) doit informer le formateur via PSD en indiquant la raison.

En cas de blessure (délai à justifier) ou absence à justifier, il faudra renseigner le délai et la justification auprès du formateur.

Des absences répétées sans justification entraîneront une non-convocation aux matchs. Le directeur technique pourra contacter les parents pour comprendre les raisons de ces absences.

Blessure sans certificat (jeu à 11)

Pour les catégories évoluant en jeu à 11 (11c11), la présence à l'entraînement reste **obligatoire** en cas de blessure non couverte par un certificat médical. Seul un certificat médical justifie une absence pour blessure.

Critères de sélection selon l'assiduité

Sélectionnable

- 2 présences aux entraînements
- 1 absence justifiée (école, fatigue, maladie, transport) + 1 présence
- 2 absences scolaires justifiées (max. 3 fois sur la saison)

Non sélectionnable

- 1 absence non justifiée + 1 présence (selon l'effectif)
- 2 absences non justifiées ou 2 absences consécutives pour maladie (l'enfant pas apte à jouer)

Absences répétées

- Présence régulière à un seul entraînement/semaine ou absences sans justification
- Les raisons des absences invoquées doivent être conformes à la réalité
- Pénalité à venir pour ceux qui préviennent tardivement (justification pourrait être demandée)
- Discussion avec les parents et prise en compte pour la saison suivante
- Une exclusion du club peut être envisagée si aucune amélioration n'est constatée

Esprit d'équipe

Le football est un sport collectif. L'assiduité est essentielle pour la progression individuelle et collective. Investissement demandé : $\pm$ 2h30 d'entraînement/semaine et $\pm$ 2h30 le week-end.

3. Politique sportive du club

Évolution des jeunes et respect des formateurs



Le club existe depuis 8 ans et entre dans une phase de structuration plus rigoureuse. Avec 350 jeunes joueurs, il est essentiel de mettre en place des règles claires pour garantir une formation de qualité et un environnement de travail moins stressant pour les formateurs.

Évolution à son rythme

Chaque enfant évolue à son propre rythme, selon son âge et ses capacités. L'objectif n'est pas d'aller vite, mais de progresser progressivement, avec une formation adaptée à chacun.

Certains progresseront plus vite que d'autres, mais les rôles peuvent s'inverser avec le temps. Ce qui compte, c'est l'évolution régulière, pas la comparaison.

Respect des Formateurs

Le rôle du formateur au sein d'un club de football va bien au-delà de l'enseignement des gestes techniques. Il accompagne les jeunes dans leur développement sportif, mais aussi humain. Il transmet des valeurs fondamentales telles que le respect, l'engagement, la discipline et l'esprit d'équipe.

Ce que cela implique

- **Respect de la parole et des décisions du formateur** : même si un joueur (ou ses parents) ne comprend pas ou n'est pas d'accord avec une décision (temps de jeu, poste, convocation, etc.), il est essentiel de l'accepter avec calme et respect. Le dialogue est toujours possible, mais il doit se faire dans un cadre constructif et respectueux.
- **Ponctualité et écoute** : être à l'heure aux entraînements et aux matchs, écouter les consignes et s'appliquer à les suivre, c'est une preuve de respect envers le formateur et envers l'ensemble de l'équipe.
- **Aucune violence verbale ou gestuelle** : les critiques, les moqueries, les gestes déplacés ou les comportements agressifs envers un formateur (ou tout autre membre du club) ne sont pas tolérés. Des sanctions peuvent être appliquées en cas de manquement.
- **Soutien des parents** : les parents ont un rôle essentiel à jouer. Leur attitude sur le bord du terrain doit être en accord avec les valeurs du club. Le formateur reste le seul responsable sportif de l'équipe pendant les matchs et les entraînements.

En cas de non-respect

Tout comportement irrespectueux envers un formateur pourra entraîner :

- Un rappel à l'ordre
- Une mise à l'écart temporaire ou définitive de l'équipe
- Un entretien avec le directeur technique ou les responsables du club

Un engagement partagé

Le respect des formateurs est un pilier de la vie du club. Il garantit une ambiance saine, une progression équilibrée pour les joueurs, et un engagement durable des formateurs, qui donnent de leur temps par passion et pour le bien des jeunes.

Une question sur ce règlement ? Contactez le directeur technique : cq@asmontigny.be